

Décision

Générale

colonial

Décision n° 25-326-1924 Mutations

n° 25-326-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 janvier 1924

Numéro JO

n° 326 du 31/01/1924

Date du numéro

31 janvier 1924

TEXTE INTÉGRAL

les indigènes Ismaël Abdallah sous-palron de 1re classe, et Ali Mohamed, sous-palron de 2e classe du boutre "Obock » passent à la solde de leur grade après » ans pour compler, le premier du 1er juillet 1922 et le second du Janvier 1924.